

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

Siège Social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS

APPEL A CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION D'UNE ADMINISTRATRICE OU D'UN ADMINISTRATEUR INDEPENDANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.F.B.T.

Objet

Conformément aux dispositions de l'article 38 du règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis tel que modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 15 août 2019 et à la décision générale du Conseil du Marché Financier n° 23 du 10 mars 2020, et suite à l'arrivée à terme du deuxième mandat d'un de ses deux Administrateurs indépendants, la S.F.B.T. lance un appel à candidature pour la désignation d'une Administratrice ou d'un Administrateur indépendant(e) devant siéger à son Conseil d'Administration et ce, pour un mandat de trois (3) ans couvrant les exercices 2026, 2027 et 2028.

Critères d'éligibilité :

Le candidat éligible au poste de membre indépendant du Conseil d'Administration doit remplir les conditions suivantes :

- satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptées à ses fonctions ;
- être obligatoirement, une personne physique et jouir de ses droits civils.
- ne peuvent être candidat au poste de membre indépendant du Conseil d'Administration :
 - les personnes se trouvant dans l'une des situations énoncées à l'article 193 du Code des sociétés commerciales ;
 - toute personne ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent ;
 - les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée.
- le candidat au poste de membre indépendant du Conseil d'Administration ne doit avoir, au jour du dépôt de la candidature, aucun intérêt direct ou indirect avec la SFBT, ses actionnaires, ses administrateurs ou une tierce partie, de nature à affecter l'indépendance de sa décision et la confidentialité des informations ou à le mettre dans une situation de conflit d'intérêt réel ou potentiel.
- doit notamment satisfaire aux critères suivants :
 - ne pas être ou avoir été au cours des cinq années qui précèdent le dépôt de candidature :
 - Président du Conseil d'Administration ou Directeur Général ou Directeur Général-Adjoint ou salarié de la SFBT ;
 - Président du Conseil d'Administration ou Président-Directeur Général ou Directeur Général ou Directeur Général-Adjoint ou salarié d'une société appartenant au même Groupe que la SFBT ;

- ne pas être Président-Directeur Général ou Directeur Général ou Directeur Général-Adjoint ou Président du directoire ou Directeur Général unique d'une société dans laquelle la SFBT est directement ou indirectement Administrateur ou membre du Conseil de surveillance ou dans laquelle le Président du Conseil d'administration, le Directeur Général, le Directeur Général-Adjoint de la SFBT (actuel ou l'ayant été depuis cinq ans) ou son salarié, est Administrateur ou membre du Conseil de surveillance ;
- ne pas être descendant ou conjoint du :
 - Président du Conseil d'Administration ou Directeur Général ou Directeur Général adjoint ou salarié de la SFBT ;
 - Président du Conseil d'Administration ou Président-Directeur général ou Directeur Général ou Directeur Général adjoint ou salarié d'une société appartenant au même Groupe que la SFBT.
- ne pas être prestataire de services, notamment conseiller ou banquier, fournisseur ou client de la SFBT ;
- ne pas détenir de participation directe dans le capital de la SFBT ou de participation indirecte au titre de conjoint, descendant ou descendant du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général, du Directeur Général-Adjoint ou d'un salarié de la société ;
- ne pas être, en même temps, membre du Conseil d'Administration, du Conseil de surveillance ou du Directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse qui exerce dans le même secteur d'activité ou d'une société appartenant au même Groupe ;
- ne pas être Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint, Président du Directoire, Directeur Général unique, mandataire, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec la SFBT ou d'une société concurrente ;
- ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres ;
- ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier ;
- doit remplir les critères de qualification, de compétence et d'expérience prévus dans l'appel à candidature. Il doit avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) et une expérience professionnelle d'au moins 10 ans et ce, dans la gouvernance d'entreprise industrielle ou financière.

Composition du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comporter au moins les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'intention du Président du Conseil d'Administration de la SFBT présentant les motifs de sa candidature et son profil ;
- Une fiche de candidature selon le modèle prévu par l'appel à candidature (Annexe 1) ;
- Le curriculum vitae;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat, attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du Conseil du Marché Financier et par l'appel à candidature (Annexe 2) ;
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin n° 3) datant de moins de trois (3) mois à la date du dépôt du dossier de candidature.
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat énoncées dans le curriculum vitae.

Date limite de dépôt de candidature :

- Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE « S.F.B.T. » et portant la mention suivante :

A NE PAS OUVRIR
Appel à candidature pour le poste d'Administrateur indépendant
au Conseil d'Administration de la S.F.B.T.».

Cette enveloppe doit être : soit transmise par lettre recommandée avec accusé de réception, soit déposée contre décharge au bureau d'ordre du siège social de la S.F.B.T. sis au 5, Boulevard Mohamed El Béji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS, du lundi au samedi entre 8h00 et 13h00 et, **au plus tard, le samedi 14 février 2026 à 13 h00**, date limite de réception des dossiers de candidature (le cachet du Bureau d'ordre faisant foi).

- Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en compte (le cachet de la poste faisant foi pour la transmission par voie postale)

Processus d'examen des candidatures :

- Les candidats seront choisis, après étude et évaluation, par un comité mis en place par la SFBT à cet effet. Une liste des candidats éligibles sera arrêtée par ce comité, compte tenu des conditions exigées.
- Cette liste sera transmise, pour avis, au Conseil du Marché Financier.
- Le Conseil du Marché Financier peut refuser tout candidat inscrit sur la liste lorsque le choix du candidat ne respecte pas les dispositions de la Décision Générale N° 23.
- Les candidats retenus seront informés de leur sélection vingt-et-un (21) jours au moins avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire.
- La SFBT mettra à la disposition des actionnaires vingt-et-un (21) jours au moins avant la tenue de l'Assemblée Générale ordinaire, en annexe du projet de résolutions, les informations suivantes relatives aux candidats retenus :
 - nom, prénom et date de naissance des candidats
 - diplômes et qualifications,
 - activités professionnelles au cours des dix (10) dernières années et, notamment, les fonctions qu'ils exercent ou ont exercées dans d'autres sociétés
- La nomination d'un Administrateur indépendant sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2025.

Annexe 1

FICHE DE CANDIDATURE

- Nom et Prénom :
- N° CIN :
- Adresse :
- Téléphone : Fixe GSM
- Email :
- Profession/Activité :
- Formation académique du candidat: .
.....
.....
- Mandats en cours dans d'autres dans d'autres conseils d'administration (si oui dénominations des sociétés)
 -
 -
 -
- Autres qualifications du candidat dans le domaine :

Signature

Annexe 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

- Je soussigné :
- Nom & Prénom :
- N° CIN :
- Adresse :

candidat à l'élection au poste d'Administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE « S.F.B.T. » déclare formellement sur l'honneur :

- **Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du Code des sociétés commerciales et que les informations fournies dans mon C.V. sont sincères et exactes.**
- **Répondre aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du Conseil du Marché Financier et l'appel à candidature lancé par la S.F.B.T.**

Signature légalisée